

montant-là, on continue, on regarde le service de la dette, 8 millions de dollars, ce qui représente 16.5 p. 100 du budget. L'expansion, le soutien économique, 5 milliards de dollars, ce qui représente 10 p. 100 et un montant de 5 milliards de dollars pour la défense. Mais si on se reporte maintenant au budget, je remarque, si je peux m'exprimer ainsi, au niveau de la province que je représente, le Québec, qu'un gros pourcentage des dépenses sont de l'aide directe pour les particuliers. Je remarque par exemple qu'au niveau de la province de Québec, en vertu des divers programmes du gouvernement canadien, un montant de l'ordre de 1 milliard, 350 millions de dollars pour la péréquation. C'est-à-dire que ce montant-là est utilisé par la province de Québec comme elle l'entend. Elle peut utiliser ces fonds comme elle l'entend. Ces dépenses-là sont versées par trois provinces dont la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta, dans le but d'aider les provinces moins riches à développer selon leurs besoins et leurs priorités le secteur qu'elles veulent, leurs industries ou encore à remettre l'argent directement aux particuliers. Alors dans le domaine de la péréquation, le Québec reçoit 52 p. 100 du montant total versé par ces trois provinces. Je pense qu'il nous faut tout de même le mentionner, justement dans le contexte d'un débat sur la Constitution. Je remarque ce montant, monsieur le président, et la source d'informations est de l'Institut de recherches C. D. Howe, tel que publié dans la revue *Accent Québec*. C'est un programme de recherche et de publications par l'Institut de recherches C. D. Howe de Montréal. Et on voit ici que ce comité d'orientation est présidé par M. Michel Bélanger, président de la Banque Provinciale du Canada, des membres des universités du Nouveau-Brunswick, des industriels comme des cadres de l'Alcan, et je ne nommerai pas tous les membres du Conseil de direction. Ce travail de recherche a été effectué par l'Institut de recherches C. D. Howe, qui a déjà publié une dizaine de brochures sur les impôts, sur les dépenses au Québec et en Ontario, sur la comparaison des impôts et des dépenses dans ces deux provinces centrales. Je me réfère à la page 1. Cela s'applique, et je pense qu'il est important de le dire, parce que je n'ai jamais vu cette citation-là dans aucun journal. Je cite: «Le Québec a également accès à un montant appréciable de paiements de péréquation versé par le gouvernement central. La combinaison de ses propres revenus avec des paiements de péréquation fournit au Québec un revenu total par tête plus élevé que celui de l'Ontario. Toutefois, le niveau des dépenses par habitant est plus élevé au Québec qu'en Ontario. Ainsi, bien que le Québec soit plus pauvre que l'Ontario en termes économiques, il dépense davantage par habitant.»

La question à poser est celle-ci: Ce niveau de dépenses plus élevées reflète-t-il des services supérieurs, un plus grand besoin des services publics, ou une efficacité moindre dans la distribution de ceux-ci? Le public interroge également, non seulement le gouvernement du Québec, mais tous les autres gouvernements, je crois, sur les budgets et sur les normes de productivité au sein des divers ministères.

Je mentionnais qu'au niveau de ces montants qui sont transférés aux provinces, est-ce que l'on aurait pu effectuer des coupures? Et encore là, monsieur le président, lorsque le ministre de l'Expansion, M. Landry, a critiqué le gouvernement fédéral d'avoir effectué quelques coupures, il disait que

Gaspillage et mauvaise gestion

ces coupures-là signifiaient des pertes d'emplois pour la province de Québec.

Je n'ai pas l'intention de continuer dans cette veine-là, mais je voudrais aborder le sujet d'une façon un peu plus positive que le député de Rimouski (M. Allard). Il semblait vouloir accuser le gouvernement canadien par ce budget d'information du grand public concernant les stimulants économiques apportés par le ministère de l'Expansion économique régionale, d'informer les Canadiens de la possibilité d'achats par le ministère des Approvisionnement et Services. Mais ce qu'il ne dit pas, par exemple, c'est leur alliance avec le Parti québécois lorsque le même gouvernement au Québec dépense un montant de 24 millions en publicité, et je n'ai pas l'intention de revenir sur cela. Cela a déjà été signalé par l'Union nationale. Il s'agit d'un montant à peu près identique à celui dépensé par le gouvernement canadien pour l'ensemble de tout le pays. Alors, je me demande qui a dépensé ou a investi des sommes beaucoup plus généreuses que nous l'avons fait? Est-ce qu'à ce moment-là il ne s'agit pas d'avoir dilapidé les fonds publics? Je pose la question à l'honorable député de Rimouski.

Mais je reviens aux critiques du député NPD qui mentionnait une révision un peu plus sévère des opérations des sociétés de la Couronne. Je pense qu'à ce propos je partage un peu son opinion. C'est la raison pour laquelle j'ai déjà présenté un bill privé concernant les activités de la Société Radio-Canada de façon à ce que le comité puisse étudier son rapport annuel, dès son dépôt, pour que nous puissions à ce moment-là avoir le temps de mieux questionner cette société. Mais je voudrais mentionner, monsieur le président, d'autres activités importantes, notamment la décision du gouvernement canadien sur le développement de l'aéronautique.

● (1750)

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette de devoir interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

M. Peters: Puis-je déclarer qu'il est 6 heures?

Des voix: D'accord.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures ce soir.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

● (2000)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. A 6 heures, le député de Timiskaming (M. Peters) avait la parole, et il lui reste 20 minutes.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, lorsqu'on regarde du côté des banquettes de l'opposition, on se demande si le message n'a pas déjà été reçu.

La motion conservatrice d'aujourd'hui concerne un problème qui préoccupe tous les Canadiens, j'en suis sûr. Il a été aggravé du fait que les libéraux sont au pouvoir depuis trop longtemps, selon moi. Un gouvernement au pouvoir depuis trop longtemps a toujours tendance à trop dépenser. Il utilise l'argent à mauvais escient. Pour être juste, je dois admettre